

Public concerné

L'ensemble du personnel à partir de 18 ans

Prérequis : Aucun

Equivalences, passerelles : les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Accessibilité : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec équipe

Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel

Participations : 4 à 10 stagiaires

Tarif (documentation incluse) : de 130 € à 180 €

Certificat : Certificat SST

Actualisation : Tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan de prévention et d'intervention INRS. Mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur secourisme SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Evaluation : Deux épreuves certificatives (conforme à l'INRS)

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation et connaissance du cadre réglementaire.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SST
- 1 certificat SST
- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de la Mayenne
rue de l'Eglanière, 53940 Saint Berthevin

Tel : 02.43.59.25.38

E-mail : secourisme@udsp53.fr

N° Habilitation INRS : 1509285/2021/SST-01/O/CN)

SIRET : 404 161 705 00037 - Code APE : 8899 B

Organisme de formation enregistré auprès de la Préfecture de la Mayenne sous le numéro 2022-123-01-DSC

Objectifs

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation dans son entreprise et des procédures spécifiques.

Déroulé pédagogique

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Inscriptions

Inscriptions : en ligne sur
www.udsp53.fr



Taux d'obtention

Taux de réussites, chiffres 2024 :

100 %

Taux de satisfaction :



4,79/5

Retrouvez notre actualité sur www.udsp53.fr

Suivez-nous @udsp53

